



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 1^{er} trimestre 2026

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

C'est la 40^e fois que j'écris, en première page du Crousen, ce « Mot du Maire ». Cela m'a permis, chaque trimestre depuis mon élection en 2016, de vous faire part de ce que je trouve important pour la commune et pour ses habitants dans l'actualité du moment qu'elle soit locale ou nationale voire depuis quelques années, internationale. Pas un numéro du Crousen n'a manqué pendant ces dix ans. Permettez moi d'en être satisfait car une si longue et ininterrompue série c'est une première à Cros. Je voudrai encore remercier Patrick Nobileau pour le premier mandat et Fank Dubiez depuis 2020 d'avoir fait preuve d'assiduité et de constance pour la mise en page et l'édition de tous ces numéros. Je n'oublie pas non plus celles et ceux qui ont écrit ou participé à l'écriture des nombreux articles et photographies qui y ont été publiés.

Celui-ci devrait, comme vous le savez certainement, être le dernier de ma mandature. Dix ans et si on y ajoute les six ans préalablement passés comme 1^{er} adjoint et conseiller municipal sous le mandat d'André Alègre, cela fait seize ans que ce qui se passe ou devrait se passer à Cros occupe mes pensées. Alors prendre, un peu de recul, même si plus la date de passer la main approche et plus je sens que vous allez me manquer, fera certainement du bien à tout le monde et une équipe nouvelle avec des idées nouvelles et d'autres priorités sera j'en suis sûr bénéfique à notre territoire.

Mais c'est vrai que c'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous à travers ce dernier « Mot du Maire ». En effet être Maire c'est exercer le plus beau des mandats. C'est celui de la proximité, du contact avec la réalité que vivent les concitoyens, c'est celui de l'action concrète. C'est une responsabilité lourde d'abord vis à vis de celles et ceux qui en vous élisant ont placé en vous leur confiance et que vous ne voulez et ne pouvez décevoir, mais c'est aussi au combien exaltant.

Il y a quelques semaines, lorsqu'il a été clair pour moi, qu'il était temps de laisser la place, je vous ai fait parvenir une lettre faisant le bilan de ces dix ans de mandature et des projets qui me

paraissent important à mener dans les années futures. Mais loin de ma pensée est l'idée que cette liste puisse être le programme de la prochaine équipe municipale qui aura j'en suis sur ses propres priorités et c'est bien normal. J'ai, avec les conseils municipaux que j'ai conduits, apporté ma pierre à l'édifice pour permettre l'amélioration de la vie des habitants de Cros. Nous avons essayé de le faire du mieux possible comme d'autres l'ont fait avant nous et je suis sûr d'autres le feront après nous.

Mission accomplie sur les besoins fondamentaux

Les besoins fondamentaux que nous vous devions à savoir la distribution d'eau potable en qualité et quantité satisfaisantes sur nos quatre réseaux, un fonctionnement correct de l'assainissement collectif, un éclairage public économique et respectueux de l'environnement, une voirie communale confortable, des bâtiments publics pouvant recevoir sans problèmes et en sécurité le public, la mise en sécurité de la traversée du village, l'adressage de toutes les habitations et l'augmentation du domaine public communal ont été réalisés. Nous avons pris en compte les difficultés personnelles des habitants et leur accompagnement pour les résoudre à alléger la souffrance de ces familles. Nous avons voulu également mettre en lumière notre environnement qui est une richesse avec une meilleure connaissance de celui-ci en engageant l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), en travaillant la main dans la main avec le Parc national des Cévennes et l'Établissement Public Territorial du Bassin du Vidourle et en créant nos chemins de randonnées qui viennent judicieusement compléter ceux établis par la communauté de communes.

Maire, c'est exercer le plus beau des mandats, c'est celui de l'action concrète. Une responsabilité lourde mais exaltante.

Au 31 décembre 2025, les trois budgets de la commune (budget général, eau et assainissement) sont excédentaires et la trésorerie disponible s'élève à 670 000 euros ce qui permettra à la nouvelle équipe de poursuivre les investissements nécessaires au bonheur des habitants. L'équipe municipale sortante peut donc laisser

la place la tête haute. Tous les membres de cette équipe parce qu'ils sont restés soudés et respectueux du mandat que vous leur avez confié, ont beaucoup travaillé, ils n'ont compté ni leur temps ni leur énergie durant ces six années qui avec les crises successives, vous le savez, ont été compliquées.

Mais place à l'avenir

Le 17 Janvier 2026, je vous invite à 17h à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal, mais avant cette cérémonie à 15h nous donnerons un nom à la place du temple et à la future place située en face de la mairie. Je sais que certains s'étonnent de cette idée de baptiser ces lieux.

Pourtant il me paraît très important à un moment où la population de Cros s'est profondément, renouvelée que notre histoire, celle de notre village ne soit pas oubliée. Vous le savez, je l'ai déjà écrit, « l'histoire de la commune quant elle est partagée est notre bien commun ». Aussi j'ai proposé au conseil municipal qui l'a accepté de donner le nom de deux personnages qui ont marqué chacun à leur manière la vie de la commune. Et en application des usages habituellement respectés dans ce type d'opération il a été nécessaire de choisir parmi les personnalités décédées depuis plus de cinqans celles que nous honorerons ce jour-là. La première sera baptisée « place Serge Majourel » maire de Cros de 1971 à 1995, vingt-quatre ans au cours desquels il a fait réaliser entre autre cette place indispensable aujourd'hui et surtout fait réaliser l'adduction d'eau potable des hameaux de Boulégure et de Sauzet à partir de la source du Vidourle située sur la commune de Saint Roman de Codières. Ce projet fut hyper compliqué à conduire du fait entre autre de l'opposition farouche des utilisateurs ancestraux de cette source, et du coût de l'opération.

À l'autre place sera donnée le nom de « place Émile Rouby », (en fait Rouby est son surnom sous lequel tous les habitants de Cros le connaissaient et la famille a souhaité que ce soit avec son surnom

que cette place soit baptisée). C'est lui le créateur du café de l'Union dans lequel en concurrence avec l'autre café, celui du Progrès les hommes venaient après une dure journée dans les champs se détendre avec une belote et un canon de rouge imbuvable comme on en faisait alors à Cros. Il était par ailleurs le propriétaire du terrain de cette place que j'appelle de mes vœux depuis si longtemps, tant une place publique manque aujourd'hui à Cros depuis que la place « historique » celle sur laquelle on jouait aux boules et on dansait lors de la fête du village, signe du temps, est devenue un parking.

Les 15 et 22 mars seront donc dédiés aux élections municipales. J'ignore à ce jour s'il y aura une ou plusieurs listes en compétition. Mais en démocratie il serait bon qu'il y en ait plusieurs afin que chacun puisse exprimer ses choix sur l'avenir qu'il souhaite. Je sais que s'engager pour six ans n'est pas forcément aisément d'autant plus que cet engagement prend beaucoup de temps et est pour beaucoup bénévole (car seul le Maire et les adjoints reçoivent une petite indemnité qui est fixée par la loi) et qu'à Cros comme dans toutes les petites communes, vu la faiblesse des finances communales (qui sont bien mieux utilisées pour autres choses), il n'y a pas, comme on l'entend beaucoup en ce moment pour Paris et les grandes villes, d'indemnités de représentation ou de déplacements. Mais se préoccuper de ses concitoyens, participer à l'avenir de la commune est une tache exaltante qui vaut bien cet engagement personnel.

Cros a toujours été exemplaire en terme de participation à cette élection locale (plus de 80% des inscrits ont voté à celle de janvier 2016). Je vous invite à battre ce record cette année.

En attendant le 17 janvier où les vœux du Maire et du conseil municipal vous seront présentés, je vous souhaite personnellement de passer de bonnes fêtes de fin d'année et acceptez mes meilleures vœux pour vous et ceux qui vous sont proches pour l'année nouvelle.

*Bien amicalement
Le Maire, Christian Clavel*

Meilleurs vœux pour l'année 2026



Photo : François Certeux

Avant le prochain départ de Christian Clavel, je profite de ce petit espace libre pour exprimer à notre Maire tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec lui durant ces 6 années de mandature. Même si nos méthodes de travail étaient parfois fort différentes, la confiance qu'il m'a accordé était appréciable.

J'ose également parler au nom de tou(te)s les conseillier(e)s qui ont toujours fait preuve de continuité dans leurs engagements d'élu(e)s. Le Maire a toujours su fédérer l'équipe municipale et le travail accompli en est la preuve.

Merci à Christian, bonne fin de mandat et bonne route pour le futur.

Frank Dubiez

HISTOIRE DE CROS (1^{re} partie)

Partez à la découverte de la passionnante et surprenante histoire de notre commune. Une histoire en plusieurs parties que nous offre Roland Castanet.

Avec sa dizaine de hameaux et les mas isolés, Cros est une commune à l'habitat très dispersé. L'église paroissiale de Saint-Vincent-de-Cros, bâtie au XI^e siècle, n'a jamais servi de noyau à une agglomération. C'est pourtant le hameau qui l'entoure, L'Église de Cros qui a donné son nom à la paroisse, puis à la commune. L'unité du territoire vient du Vidourle, puisque Cros « berceau du Vidourle » occupe tout entier la haute vallée, sans toutefois contenir la source qui se trouve à Saint-Roman-de-Codières.

D'habitat très ancien, puisque la vallée garde les traces d'une occupation préhistorique, la commune a prospéré autour du fleuve côtier puis c'est doucement dépeuplée jusqu'à la fin du XX^e siècle, où elle a vu sa population reprendre timidement une courbe ascendante. Une prospérité d'abord agricole, autour du châtaignier, des jardins irrigués et des bêtes à laine, complétée par le tissage de la laine et la filière séricicole, du mûrier à la fabrique des bas, en passant par la filature des cocons et l'éducation des magnans, les vers à soie.

Cela même qui fondait ses activités explique son déclin : dès le milieu du XIX^e siècle, comme dans toute l'Europe, la ville attire les ruraux, où l'industrie s'est déplacée et surtout se développe de façon extraordinaire, l'élevage des vers à soie périclite. Il faut les crises du début du XX^e siècle, crise environnementale principalement, pour rendre de nouveau attirante la petite commune rurale, à l'heure du télétravail et de la transition écologique.

La préhistoire, l'Antiquité, le haut Moyen Âge

Si de multiples indices, dans les territoires proches de Cros, laissent à penser que l'occupation humaine a débuté dès la préhistoire dans la haute vallée du Vidourle, aucune trace précise ne subsiste sur notre commune, sinon la présence de trois pierres plantées, les menhirs du Cayrel à

l'extrême nord-ouest de Cros (III^e millénaire av. J.-C.).

Autre trace remontant vraisemblablement au néolithique, la draille, chemin moutonier de transhumance qui traverse la commune, du lieu-dit Cévennes au col de Bantarde.

Le Moyen Âge

C'est précisément au bord de cette draille, et sûrement à cause d'elle, que fut édifiée au XII^e siècle l'église romane Saint-Vincent. La multiplication des églises au cours de ces deux siècles dans la région a été initiée par le pouvoir féodal et ecclésiastique dans le but de fixer les populations et de consolider le christianisme sous l'emprise de l'Église. La première mention écrite de Cros est dans une liste des églises de 1314 : *sancto Vicencio de Croso*. Un dénombrement signale 50 « feux », soit entre 150 et 250 habitants.

L'église dépend des chanoines de l'évêché de Nîmes, le territoire est dans la baronnie de Sauve, aux mains de la puissante famille de Sauve-Anduze des Bermond-Bernard. Sur place, le pouvoir est exercé par un seigneur, changeant au gré des héritages, des ventes et des alliances.

À la suite de la croisade des Albigéois (1209-1229), la baronnie de Sauve est directement rattachée au domaine royal mais en 1292, le Roi échange la baronnie de Sauve contre Montpellier avec l'évêque de Maguelonne. Le seigneur de Cros dépend donc maintenant de l'évêque de Maguelonne (devenu de Montpellier en 1536). Pour les Crousen, cela ne change pas grand-chose, ils doivent toujours la dîme à l'Église, les droits seigneuriaux au seigneur et l'impôt au Roi !

Depuis une date difficile à préciser, entre le XIV^e siècle et le XVI^e siècle, la paroisse, qui fait partie de viguerie de Sauve, est administrée par un conseil de la communauté des habitants, auquel peuvent participer tous les chefs de famille, présidé par deux consuls élus chaque année. Ils sont souvent reconduits, leur mandat est en fait très long. 

il était une fois

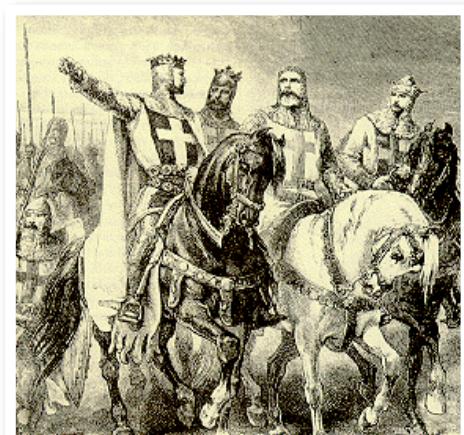


Photo : DR



ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026



Pas encore inscrit ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Cros. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant six ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un Maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Cros, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (qui s'appliquait aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit: le « pana-
chage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges). ☺

sports



PUZZLE... 2^E ÉDITION

Comme l'année dernière, l'association Écoute & Regard a pris, sous son aile, l'organisation du tournoi annuel de puzzles. Fort du succès de l'édition 2025, le format pour 2026 est maintenu. 15 binômes au maximum s'affronteront donc amicalement pour réaliser le plus rapidement possible un puzzle de 500 pièces, identiques pour tous. La durée maximum sera de deux heures, entrecoupée d'un pause « goûter ». Les cinq binômes les plus rapides se verront récompensés. La date est désormais connue : la compétition se déroulera le samedi 21 février prochain, à partir de 14h30. Les inscriptions sont à transmettre à Élisabeth Bouvet au 06 81 61 39 54, secrétaire de l'association, accompagnées du paiement de 10 euros par personne ou 20 euros par binôme. Confidence des organisateurs : cette année, le puzzle devrait être plus facile à terminer que celui de la précédente édition. Mais chuuut... ☺

en bref

Je n'ai plus de courant chez moi, je fais quoi ?

Dabord essayez de voir si la panne est à votre domicile ou si c'est une panne de secteur. Dans ce cas, allez sur le site ENEDIS qui vous donnera les informations utiles sur cette interruption de courant : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>



Je constate un dommage sur le réseau téléphonique sur la voie publique, je fais quoi ?

Si vous constatez un dommage extérieur (poteaux, fils...), vous pouvez le signaler rapidement en vous connectant sur le site Orange : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

SYLVIE, VRAIE CROUSENNE, NOUS RACONTE

Donc mes souvenirs continuent. Je gardais les cochons et j'avais très peur. Ma maman venait avec moi car je pleurais, mes frères allaient à l'école de Cros. Moi ce jour-là je n'allais pas au moulin, quand le monsieur sortait ses vaches dans le près je faisais le tour par la route jusqu'au pont pour aller chez moi à Crouzet. Un autre jour le monsieur qui gardait ses vaches dans son pré, me disait « mes vaches te mangeront pas », mais j'avais une peur des vaches, même encore maintenant.

Je voudrai dire merci à monsieur le Maire et à ses conseillers pour tout ce qu'ils ont fait pour m'aider quand j'étais à Crouzet ainsi qu'à madame Céline pour ce qu'elle a fait pour m'aider quand j'étais embêtée

surtout que je venais de perdre mon mari et bien seule et très triste. Je souhaite à monsieur le Maire un bon repos qu'il mérite bien pour toutes ces années. Il faut que maintenant il pense à lui et à toute sa famille. Et merci pour le dernier repas qu'il nous offre ainsi qu'à tous ses conseillers.

Bonne année à tous.

PS : Merci à Mado et à Marie Anne pour tous leurs services, c'est grâce à elles pour toutes les choses qu'elles font pour nous les retraités, etc. etc. et bien d'autres choses. Ainsi qu'à Frank pour les écritures qu'il fait pour le Crousen et aussi à la secrétaire, pour sa gentillesse et toujours à notre écoute et son beau sourire. 🌟

il était une fois

UNE TRISTE HISTOIRE DE HASARD

Réflexion à deux balles

Le plus souvent, le commun des mortels croit que le hasard n'en fait qu'à sa tête. Qu'il se joue de nos envies, de nos peurs et même de nos amours. Mais il arrive parfois qu'il se moque de lui-même.

Survient alors des événements ou des situations qui nous font douter de son existence même. Nous avons à portée d'yeux un exemple qui illustre parfaitement cette interrogation.

Sur la plaque commémorative « À ses chers soldats », ancrée sur la façade de la mairie, deux noms se succèdent : Maurice et

Charles Journet. Ces deux jeunes hommes ne sont jamais revenus du premier conflit mondial. Maurice est mort le 26 août 1914 sur le champ de bataille, soit 26 jours seulement après l'ordre de mobilisation. Son jeune frère, Charles, est lui, décédé des suites de ses blessures de guerre, le 16 octobre 1918, soit... 26 jours avant l'Armistice !

Alors « pur hasard » ou « mauvais karma familial » ? Dans ce cas, quel en serait le sens, s'il y en a un ?

À chacun d'en juger. Mais la vérité est certainement ailleurs... 🌟



LE REPAS DES ANCIENS, DE BELLES RETROUVAILLES...

C'est maintenant devenue un événement que les anciens de Cros attendent chaque année. L'« édition » du 4 décembre n'a pas failli à la tradition et les doyens du village se sont retrouvés à soixante-huit dans la salle communale pour déguster le repas offert par la municipalité et proposé par le traiteur Fabaron de Lasalle. Les gourmands se sont régaliés, les gourmets ont apprécié.

Retrouvailles, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. 🌟



Photo : Philippe Deshons

la vie
communale

■ Vendredi 16 janvier

Les Cévennes, un patrimoine géologique déterminant du patrimoine culturel. Conférence de Jacques Varet qui nous présente les caractéristiques géologiques des Cévennes qui ont certes façonné cette géographie et cette riche biodiversité, mais ne trouve-t-on pas là l'explication de cette entreprise d'émancipation avancée caractérisant sa population ? Une source géophysique du caractère spirituel cévenol ?
Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr

il se passe
quoi ici ?

il se passe quoi ici ?



PanneauPocket

Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou App-Gallery), vouserez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, lieux de chasse, alertes météo, événements culturels...).

Heures d'ouverture de la déchèterie

La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tél. : 04 66 71 37 90.

Mais depuis le 1^{er} janvier vous ne pouvez plus venir à la déchèterie sans un badge d'accès, que vous pouvez commander gratuitement en vous rendant sur le site de la Communauté de communes Piémont Cévenol.



■ Samedi 17 janvier

Les vœux du maire. Cette année, rendez-vous à 15h00 au parking du temple pour l'inauguration de la plaque « Place Serge Majourel », ensuite devant la mairie pour l'inauguration de la plaque « Place Émile Rouby ». La cérémonie des vœux du maire se fera ensuite dans la salle communale et sera suivie de la traditionnelle galette des rois.

■ Samedi 31 janvier

Soirée de courts métrages. Deuxième édition du partenariat exceptionnel avec le festival Itinérance d'Alès. Cette année, nous vous proposons les neuf courts métrages de l'édition 2025. À voir ou à revoir.

Proposé par Musika'Cros. Salle communale à 18h00. Entrée libre mais réservation vivement conseillée : 06 18 38 41 71.

■ Vendredi 13 février

Mylan. Film documentaire de Marion Héral. Voici un portrait intimiste d'un enfant entré en résilience grâce à la pratique d'un sport atypique associé à de nombreux clichés : la pole dance. C'est un documentaire qui parle de sujets sociétaux tels que les préjugés de genre et le harcèlement scolaire à travers le prisme d'une pratique artistique et sportive.

Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr

■ Samedi 21 février

Deuxième édition du tournoi de puzzle à partir de 14h30 dans la salle de la mairie.

Organisé par Écoute et Regard. Inscriptions obligatoires (15 équipes de 2 au maximum) auprès d'Élisabeth Bouvet au 06 81 61 39 54

■ Vendredi 20 avril

Anna Karénine d'après le roman de Léon Tolstoï. Conférence d'Antoine Grand d'Esnon. Après avoir évoqué les circonstances de sa rédaction quatre ans après « Guerre et Paix » dans une Russie en transformation, les personnages seront présentés et le roman résumé.

Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr

Location de la salle polyvalente

Vous désirez louer la salle polyvalente pour vos événements familiaux, professionnels ou autres... ? Adressez-vous à la mairie.

Les conditions sont les suivantes :

week-end : 180€, hors commune : 300€

1 jour de semaine (9h00/18h00) : 40€, hors commune : 120€

1 soir de semaine (18h00/24h00) : 50€, hors commune : 100€

Location pour expo : 1 semaine 400€, 2 semaines 600€

Location de mobilier pour événements extérieur : 2,50€/table, 0,50€/chaise.

Un chèque de caution de 500€ vous sera demandé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile si vous louez la salle.

ÉTAT CIVIL

■ Mariage

— Johanna CLÉMENT et Jean-Émilien GHÉRISSI se sont marié le 13 décembre.
Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

■ Décès

— Denise Deshons née Bosdomat est décédée le 19 décembre à l'âge de 90 ans.
Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : mairie@cros-cevennes.fr –

Site Internet : cros-cevennes.fr ou scannez le QR-code ci-contre.

Lou Crousen est le bulletin municipal de Cros. Il est disponible gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le Maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.
Photos © Frank Dubiez, Philippe Deshons et DR.